

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES DE VICTIMATION : UN DISPOSITIF ALTERNATIF A L'ENQUETE CADRE DE VIE ET SECURITE POUR 2020

Lundi 9 novembre 2020

L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) 2020 devait être réalisée comme tous les ans sous la forme d'entretiens en face à face par des enquêteurs de l'Insee au deuxième trimestre 2020. Du fait des mesures de distanciation sociale et de restriction des déplacements mises en place pour lutter contre la pandémie, l'Insee a été contraint d'interrompre ce type d'enquêtes à partir du 16 mars et ne les a reprises que progressivement à partir du 15 juillet. L'enquête CVS ne pourra pas être conduite en 2020. Dès lors, le SSMSI et l'Insee ont identifié différents moyens alternatifs pour éclairer le débat public sur les questions de victimisation et de sécurité en 2019 ainsi que pendant la période de confinement.

Depuis 2007, le suivi statistique des victimisations repose sur une enquête annuelle, **Cadre de vie et sécurité** (CVS). Cette enquête **constitue un complément indispensable aux données enregistrées au quotidien par les services de police et de gendarmerie** car les victimes ne déposent pas toujours plainte. Elle permet également d'analyser le sentiment d'insécurité ainsi que le niveau de satisfaction envers l'action des services de sécurité et de justice, auprès de l'ensemble de la population (victimes et non victimes). L'enquête CVS est conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDTP) et le service statistique ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI).

Cette enquête aurait dû se dérouler au cours du 2^e trimestre 2020. Les contraintes de distanciation et les restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire n'ont pas permis de mener cette enquête en face à face, comme à l'accoutumée. Compte tenu de la longueur du questionnaire et des sujets abordés, il n'a pas été possible de basculer la collecte de l'enquête Cadre de vie et sécurité par téléphone dans le calendrier imparti. Il n'a pas été possible non plus de reporter cette collecte au second semestre, pour préserver d'autres opérations en cours comme l'enquête Trajectoire et Origines qui n'avait pas été rééditée depuis 10 ans.

Des sources alternatives pour éclairer le débat public

Afin de produire des statistiques fiables sur la victimisation, l'Insee et le SSMSI ont mis en place plusieurs dispositifs. En premier lieu, l'Insee a réalisé début 2020 l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV), qui comporte un module de questions sur les victimisations en 2019. Une exploitation spécifique de ces résultats sera menée. Par ailleurs, des questions relatives à la sécurité ont été intégrées dans la grande enquête Inserm-Drees (enquête EpiCOV) sur l'état de santé de la population et ses conditions de vie, en lien avec l'épidémie de Covid-19. Figurent notamment des interrogations sur les violences intrafamiliales et différents types de victimisation (vols, cambriolages, escroqueries), qui donneront lieu à publication de résultats.

Enfin, deux enquêtes programmées en 2021 intégreront des questions rétrospectives sur les victimisations et la sécurité portant sur 2020, en isolant la période de confinement, et sur 2019 : l'enquête CVS 2021 menée par l'Insee et le SSMSI, et l'enquête Genese 2021 (Genre et sécurité) menée par le SSMSI sur financements européens.

À propos de l'Insee

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

<https://www.insee.fr>

À propos du SSMSI

Le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, au ministère de l'Intérieur. Il a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public. Le SSMSI respecte à ce titre un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Comme les autres membres du service statistique public, son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis), et son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>